



**Liste des intermédiaires neutres de l'OMPI**

**Données biographiques**

Professeur Christophe CARON  
Cabinet d'avocat  
7, rue Auber  
75009 PARIS  
France



**Domicile :**  
136, rue de la Croix Nivert  
75015 Paris  
France

Téléphone : +33 1 44 17 44 00  
Courrier élect. : ccaron@cabinetcaron.com

Télécopie : +33 1 44 17 44 01

Date de naissance : le 14 avril 1970  
Nationalité : Française

---

**ÉTUDES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES**

Agrégé des Facultés de droit, 1999;  
Docteur d'Etat en droit, Université Panthéon-Assas (Paris II), 1997;  
Avocat au Barreau de Paris (spécialiste en propriété intellectuelle).

---

**LANGUES**

Français, anglais.

---

23 juillet 2009

### **POSTE ACTUEL**

Professeur, Faculté de droit, Université Paris XII, 2001-présent;  
Avocat au Barreau de Paris (Cabinet Christophe Caron);  
Directeur et fondateur du Master professionnel de droit de la propriété intellectuelle appliquée;  
En charge des cours de droit d'auteur et de droit de la propriété industrielle;  
Directeur scientifique de la revue "Communication – Commerce électronique" (LexisNexis).

---

### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ANTÉRIEURE À VOS FONCTIONS ACTUELLES**

Professeur, Université de Boulogne-sur-Mer, 1999-2001;  
Maître de conférences à l'Université de Paris XII, 1998-99;  
Consultant libéral, 1998 – 2005.

---

### **ORGANISMES PROFESSIONNELS DONT VOUS ÊTES MEMBRE**

Administrateur du groupe français de l'Association Littéraire Artistique Internationale (ALAI);  
Membre de l'Association of teaching and research in Intellectual Property (ATRIP);  
Membre de l'Association des praticiens en droit des marques et dessins et modèles (APRAM);  
Membre de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI);  
Membre de l'Association Cyberlex ;  
Membre de la Société des professeurs de droit.

---

### **DOMAINES DE SPÉCIALISATION**

Propriété intellectuelle, droit d'auteur en général, droit des marques, droit des dessins et modèles, droit des brevets, droit de la concurrence déloyale et du parasitisme, droit des nouvelles technologies, droit des noms de domaine, droits de la personnalité.

---

### **EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Pratique quotidienne de la propriété intellectuelle en tant qu'avocat;  
Enseignement de la propriété intellectuelle à l'Université;  
Nombreux travaux (ouvrages, chroniques, articles, notes de jurisprudence) en droit de propriété intellectuelle ;  
Directeur scientifique de la revue "Communication – Commerce électronique" (et auteur de la chronique mensuelle consacrée à la "propriété intellectuelle").  
Direction scientifiques de nombreux colloques et très fréquentes interventions en France et à l'étranger (USA, Liban, Fédération de Russie, Canada, Tunisie, etc.).

---

### **EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE NOMS DE DOMAINE**

Commentaires d'une trentaine de décisions françaises et du centre de l'OMPI relatifs aux noms de domaines dans la revue "Communication – Commerce électronique"(éditions LexisNexis).  
Interventions, en tant qu'avocat, dans des contentieux relatifs aux noms de domaine.  
Communications dans des colloques sur les noms de domaine.

---

### **OUVRAGES IMPORTANTS QUE VOUS AVEZ PUBLIÉS**

"Droit d'auteur et droits voisins", Litec 2006 (500 pages);  
"Droit des biens", Dalloz, 2002;  
"Abus de droit et droit d'auteur", Litec, 1998;  
"Droit d'auteur et droits voisins", Delmas, (en collaboration), 1997.

---

### **EXPÉRIENCE DE LA PRATIQUE JUDICIAIRE**

Avocat au Barreau de Paris, associé du Cabinet Carbonnier, Lamaze, Rasle et associés de 2006 à août 2008, fondateur du "Cabinet Christophe Caron" en septembre 2008, titulaire de la spécialisation "Propriété intellectuelle" ;  
Pratique de l'arbitrage (en tant que Président, Arbitre, Secrétaire d'arbitrage, Avocat) ;  
Arbitre auprès du Comité national français de la Chambre de commerce internationale (ICC – France) ;  
Expert auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ;  
Arbitre auprès de l'AMAPA (Association de médiation et d'arbitrage des professionnels de l'audiovisuel) ;

Arbitre auprès de l'ACPCA (Arbitrage et conciliation pour le cinéma et l'audiovisuel).

Pratique de l'arbitrage en tant qu'arbitre (licences de brevet, contrats informatiques, contentieux contractuel en droit des marques, etc.), avocat (droit des contrats, droit des sociétés, droit des brevets, notamment dans le domaine de la pharmacie) et secrétaire d'arbitrage (arbitrages *ad hoc*).

Pratique de la médiation, de la conciliation et de la négociation.

---